Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

2eme Jex en cours

Par SMR13

Bonjour

Une affaire m'est revenue favorable.
La presidente du CS m'a installée un chassis fixe sur ma cour à la place des paves de verre sans accord D'AG et autorisation Mairie.
Elle a ete condamnee à boucher la vue.
Je demande réparation à travers un 2eme jex car le 1er elle a payé que l'article 700 du Cpc.
Depens et astreintes sont en cours de demande, mais le chassis n'est pas conforme.Je voudrais de nouveau mes paves de verre comme a l'origine.

Le syndic et le cs sont copain copine.

Que puis-je espérer vraiment?

Merci

Par isernon

bonjour,

que le syndic et le conseil syndical soient copains-copines n'est pas répréhensible, c'est même souhaitable sachant que c'est l'assemblée générale qui choisit le syndic et les membres du conseil syndical.

présentez-vous pour être membre du conseil syndical.

salutations

Par SMR13

Bonjour isernon

Ok mais si c'est pour pourrir la vie des copropriétaires, autant virer tout le monde Lol

Oui tout à fait je vais me presenter pour la prochaine fois, je ne reculerai pas, au contraire.

Ces agissements doivent s'arrêter.

Merci